

Question mise à l'étude : enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

16. *Objets à 1, 2, 3 et 4 pieds*, chaise du vacher (« chola »), consoles à 1, 2, 3 et 4 pieds, chevalet, tables, chaises, etc.
17. *Grammaire*. Pluriel des noms : bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou (peigne).
18. *Les outils de la tailleuse*. Ciseaux, dé, pelote, épingles, aiguilles, bobine, fil, etc.
19. *Expliquer graphiquement* : 1° $\frac{5}{6} - \frac{3}{4} = \frac{1}{12}$
2° La contenance d'un bassin est de 1630 litres.
Combien contient-il de litres lorsqu'il est rempli aux $\frac{4}{5}$?
20. Une ménagère achète 15 kg. de framboises qu'elle paye 2 fr. le kg. Elle les presse et en retire les $\frac{4}{5}$ de leur poids de jus. Elle cuit ce jus avec du sucre d'un poids égal qui lui coûte 0,50 fr. le kg. Elle obtient 30 verres de gelée. A combien revient le verre ?
21. *Schéma d'un squelette vu de face*.
22. *Tir fédéral*. Cible, palettes, fusil, cartouche, cantine, drapeaux, oriflammes, coupes, couronnes, etc.
23. *Une leçon de perspective*, ligne d'horizon, points de fuite, etc.
24. *Différentes formes de bouteilles*, litre, bout. de bière, à vin, carafe, fiasque, etc.
25. *Croquis coté d'un objet simple*, au choix du candidat, clef, boîte, vase, outil, etc. (pour les candidats seulement).

PARTIE NON OFFICIELLE

Question mise à l'étude

Enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Voici un enfant qui, bien qu'il ait envie de finir ce chocolat qu'il a reçu, y renonce. Ce renoncement peut être inspiré par un motif purement humain : par exemple, les affres de l'indigestion à éviter, la santé à maintenir pour pouvoir bien étudier. Un tel renoncement n'exige, à son origine et à son but, que des éléments dont l'enfant dispose naturellement. S'il acquiert une disposition habituelle à pareils renoncements, cette disposition constante à régler les plaisirs du goût constitue la vertu morale *acquise* de tempérance.

Mais le même renoncement peut être inspiré par un motif surnaturel, surnaturel : par exemple, l'expiation des péchés commis, le jeûne de Jésus à imiter. Un tel renoncement exige, à son origine et à son but, des éléments qui dépassent toutes choses humaines et créées, bien qu'il s'exerce sur une chose de l'ordre naturel. Dieu seul peut infuser à l'âme cette disposition constante à régler les plaisirs du goût pour des motifs surnaturels, qui constitue la vertu morale *infuse* de tempérance.

L'homme peut ainsi s'armer d'un faisceau de vertus morales; autant de vertus diverses qu'il est d'objets divers où il peut perfectionner sa manière d'agir.

L'homme en état de grâce a reçu, en même temps que la grâce sanctifiante, autant de vertus infuses qu'il est d'objets divers par rapport auxquels Dieu surnaturalise foncièrement la manière d'agir de son enfant dans les choses naturelles.

Au centre de cette armature, dont elles sont les pièces maîtresses, les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, perfectionnent suprêmement notre activité, non plus dans les choses naturelles, mais par rapport à Dieu lui-même, dont elles nous ouvrent directement l'intimité.

Le chrétien est un homme surélevé à la dignité d'enfant de Dieu. Les vertus acquises sont aux vertus infuses ce qu'est l'homme au chrétien. Il importe donc de rappeler leur nécessité et de tenir compte du fait que, si Dieu donne à la fois la nature et la grâce, l'homme a l'obligation de cultiver et sa nature et la grâce, de faire fructifier les dons du premier ordre et ceux du second ordre et qu'il serait faux de mépriser les premiers sous prétexte de cultiver les seconds.

L'objet du travail proposé au corps enseignant comporte l'examen de quelques vertus morales; il ne s'agit pas d'en faire la théorie; il s'agit d'en examiner la pratique et le développement. Nous rappelons que toute vertu acquise, ayant sa source dans la nature, croît et se développe par la répétition des actes qui lui sont conformes et par la répression des actes qui lui sont opposés. L'éducation doit donc aussi faire connaître les vertus par lesquelles l'homme réalise sa fin naturelle, individuelle et sociale, et en rendre la *pratique facile et agréable par un exercice rationnel et fréquent*.

Nous rappelons aussi, afin de ne pas induire en erreur, que la pratique constante des vertus acquises n'est possible et facile qu'avec le secours de la grâce et des mobiles d'ordre surnaturel. Le bonheur de l'homme et du chrétien, le bon ordre social exigent donc une pratique régulière des vertus acquises et infuses; il appartient aux éducateurs de la jeunesse, parents, maîtres, clergé, de collaborer à cette tâche.

Le plan exposé ci-dessous ne contient que quelques-unes des vertus morales, cela pour localiser les recherches du corps enseignant et pour donner à leur réponse le caractère d'une enquête sur la *pratique* de ces vertus, sur les *violations* les plus usuelles et les *moyens les plus aptes* à les développer dans la jeunesse scolaire. Ce sont des faits, des expériences que nous attendons.

SCHÉMA DU TRAVAIL

1. La définition des vertus morales étant connue, le but de ce travail est de rechercher les déficiences constatées chez nos élèves quant à la pratique de certaines vertus morales, de trouver les rai-

sons de ces manquements et d'étudier les moyens les plus efficaces d'y remédier et d'arriver, par une éducation bien comprise, à la pratique constante de chacune de ces vertus.

2. La *probité* consiste à ne point faire de tort à son prochain et à observer envers lui tous les devoirs de la justice et de l'équité.

Citer des manquements à cette vertu constatés parmi les actes, même les plus insignifiants, de la vie quotidienne des écoliers. Ces manquements ne se produisent-ils pas aussi dans la vie de famille, entre frères et sœurs, ou vis-à-vis des parents ? Ne sont-ils pas fréquents et même habituels dans les relations d'affaires entre grandes personnes ? N'est-ce pas là un défaut croissant de notre temps ? Comment corriger ce vice de bonne heure ? Comment former une génération absolument probe ? Citer des actes exemplaires de probité accomplis dans des circonstances précises.

3. La *véracité*, qui n'est autre qu'un attachement constant à la vérité, est également une vertu à cultiver particulièrement à l'école. Pour cela, il faut habituer les enfants à contrôler fréquemment l'exactitude de leurs dires, de leurs récits les plus simples. Pour baser cette étude sur le vif, citer des exemples concrets d'accrocs à la vérité ; en examiner les motifs : illusions, amour-propre exagéré, imagination vive, susceptibilité, manque de confiance au prochain. Indiquez des expériences et des exercices tendant à développer la véracité. Pratique régulière de cette vertu.

4. La *ponctualité*, qui consiste à accomplir toutes choses à point, au moment voulu, est une précieuse qualité. Là encore que de manquements ne constatons-nous pas à l'école, dans la famille et dans les relations sociales (citer des faits concrets) ! Il faut réagir et par quels moyens ? L'école doit être un modèle et c'est le maître qui est le premier cet exemple vivant qui sera suivi. Mettre en action une classe qui se présente comme un modèle de ponctualité.

5. Le sentiment de l'*honneur* mérite l'attention constante de l'éducateur ; pourquoi ? Trop souvent, l'enfant ne tient pas à son honneur, ne sait pas en apprécier le prix. Exemples à développer : l'enfant ne rougit pas d'être malpropre, de porter des habits en mauvais état ; il passe sans honte pour être grossier envers ses camarades, peu soigneux dans ses devoirs d'écolier, paresseux et négligent. Comment allons-nous réagir et stimuler un sain amour-propre, l'émulation au devoir et à l'honneur ? Il ne faut jamais permettre de dire : c'est vite assez bon ; après tout, je m'en désintéresse, ça m'est bien égal.

6. Enfin, la *politesse* et le savoir-vivre sont des vertus à inculquer dans l'âme de l'enfant. Ici encore, quelles sont les lacunes à combler, si vous observez ce qui se passe à l'école, pendant la classe, en récréation, sur le chemin de l'école, dans la famille, dans les réunions publiques ? La timidité n'est-elle pas souvent un obstacle à la politesse et à la simplicité des manières ? Moyens de remplacer

la timidité sans la remplacer par l'arrogance. Mettre en action l'enfant, le jeune homme ou la jeune fille qui se distinguent par le savoir-vivre. Le rôle pratique de l'éducation en vue d'arriver à un tel résultat.

CONCLUSION PRATIQUE

La culture des vertus morales, acquises et infuses, prépare l'enfant à la vie, à la vie d'homme complet, honnête et loyal, chrétien. L'école fribourgeoise doit exercer son action éducative dans ce sens.

Avis au corps enseignant concernant cette enquête.

1° Les maîtres éviteront toute allusion personnelle blessante pour un élève, un village ou une région du pays.

2° Chaque arrondissement doit présenter un rapport sur l'ensemble du sujet, mais chaque maître traitera de préférence *une* des vertus naturelles indiquées ci-dessus.

3° Les inspecteurs veilleront à ce que les dates suivantes soient respectées :

a) le travail individuel sera remis au rapporteur d'arrondissement le 30 octobre 1934;

b) les rapports d'arrondissement seront transmis à M. l'abbé Savoy, inspecteur scolaire, à Fribourg, au plus tard le 15 décembre 1934.

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.

L'ENFANT JALOUX

« Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés ; ils ne veulent pas souffrir du mal et ils aiment à en faire. Ils sont déjà des hommes ¹. » Cette boutade de La Bruyère est sévère pour les hommes et pour les enfants. Toutefois, si ces derniers n'ont pas tous les vices que leur attribue le moraliste, il faut bien reconnaître qu'*en fait de jalousie*, ils l'emportent sur les hommes.

Le tout petit enfant est un parfait égoïste. Il se considère comme le centre du monde. Il a tant de besoins à satisfaire pour développer la vie qui monte. Et autour de lui, la plupart se font les complices de son amour-propre.

L'instinct de la croissance lui fait convoiter tous les biens qu'il rencontre et dont il peut espérer un surcroît de vie. Sans distinction de « mien » ou de « tien », il prend ce qui se trouve sous sa main ; parfois même, considérant toute chose comme sienne, il s'imagine facilement qu'on lui enlève ce qu'on donne aux autres. N'a-t-on pas observé ce défaut dans des bébés qu'on allaitait ensemble ?

¹ *Les caractères.*